



# ECHAFAUDAGE ROULANT

## MONTAGE, DEMONTAGE, RECEPTION ET UTILISATION

### RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Lorsque le risque « chute de hauteur » constitue un risque majeur lors de l'exécution de certains travaux, le **décret n°2004-924 du 1er septembre 2004** rappelle les obligations suivantes : « 1° réalisation de travaux temporaires en hauteur à partir d'un plan de travail conçu de manière à garantir la sécurité des agents (l'échafaudage roulant est un équipement de travail conforme à cette exigence réglementaire); 2° formation des agents en charge du montage et démontage des échafaudages. »

### OBJECTIFS

- ◆ Maîtriser les opérations de montage, de démontage, d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant avec vérification de sa conformité, en application de la recommandation R457.

### PROGRAMME :

#### ◆ LA REGLEMENTATION

- \* Les obligations de l'employeur;
- \* Les obligations du personnel;
- \* Le décret 2004-924;
- \* La formation;
- \* Les risques;

#### ◆ L'ECHAFAUDAGE ROULANT

- \* Le choix de l'échafaudage et la préparation du chantier;
- \* Le montage et le démontage de l'échafaudage roulant;
- \* Les EPI;
- \* La notice de montage;
- \* Les consignes lors de l'utilisation;
- \* Démontage, entretien et stockage;
- \* La réception de l'échafaudage;

#### ◆ EXERCICES PRATIQUES

- \* Mise en application pratique avec les moyens de l'entreprise, analyse de la notice de montage;
- \* Montage, démontage et réception d'un échafaudage roulant, en sécurité;

### METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ◆ Notre formateur possède une solide expérience en prévention des risques professionnels liés au montage, démontage, réception et utilisation des échafaudages.
- ◆ Le formateur orientera le cours sur les besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires immédiatement opérationnels.
- ◆ Cette formation développe la théorie à travers l'utilisation de supports multimédia et la pratique grâce à l'application des connaissances acquises sur un matériel mis à disposition dans nos locaux.

### PUBLIC CONCERNE :

Toute personne ayant besoin de monter, démonter et utiliser un échafaudage roulant.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

3 personnes mini par session (avec un maximum de 8)

### PRE-REQUIS :

- ◆ Maîtrise de la langue française (pour les stagiaires étrangers, prévoir un traducteur).

**DUREE DE LA FORMATION :** 1 jour (7 heures)

### EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ La formation doit être renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements.
- ◆ En cas d'application pratique dans les locaux de l'entreprise, l'échafaudage roulant doit être conforme et accompagné de la notice de montage et d'utilisation.

### MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.